

Québec - Programme BCI

L'ensemble des universités françaises et québécoises ont signé un accord permettant aux étudiants d'effectuer un ou deux semestres d'études dans une université partenaire du programme d'échange.

Le succès est tel que **les conditions d'accès se restreignent de plus en plus**. Il est indispensable de présenter un dossier complet et de le retourner dans les délais impartis. Une sélection est effectuée à partir de vos relevés de notes et du programme de cours choisis.

Durée de la mobilité : 2 trimestres québécois (soit de fin août à fin avril).

[Visitez le site internet](#)

L'Office Franco-Québécois de la Jeunesse

Créé en 1968 par les gouvernements de la République française et du Québec, [l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse](#) (OFQJ) poursuit sa mission initiale : contribuer au rapprochement des jeunes françaises et québécoises. Vous trouverez sur leur site internet de précieux renseignements sur les échanges entre ces deux régions du monde ainsi que des blogs de voyage.